Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



DNCA GLOBAL SPORT EQUITY

est un compartiment de NATIXIS AM FUNDS (la « SICAV »).

R/A (EUR) ISIN LU2310057141

Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement du Compartiment est de fournir une performance sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans et de bénéficier des évolutions des marchés d'actions internationaux (pays émergents inclus) de sociétés dont la croissance est liée au sport. Les actions sont sélectionnées sur la base de leur positionnement stratégique, de leurs perspectives de croissance et de leur performance financière. Dans le même temps, le Compartiment respecte une approche d'Investissement durable et responsable (« IDR ») par l'intégration de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») dans l'analyse fondamentale, l'objectif de score ESG du portefeuille et la gestion responsable (vote et engagement).
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- Le Gestionnaire Financier par Délégation met en œuvre une stratégie de gestion active et de conviction reposant (1) sur une approche axée sur la Croissance de Qualité à un Prix Raisonnable (« CPR de qualité ») (définie comme une stratégie d'investissement de sélection de titres qui vise à combiner les principes de l'investissement axés sur la croissance, c'est-à-dire à rechercher des sociétés ayant un potentiel de croissance élevé, et du prix raisonnable, c'est-à-dire à rechercher des actions présentant un potentiel de hausse par rapport à cette croissance potentielle). Le Gestionnaire Financier par Délégation choisit les titres de manière systématique en fonction (1) de caractéristiques telles que la qualité de la marque, de la gestion et de la solidité financière ; et (2) d'une approche d'Investissement durable et responsable (« IDR ») qui repose sur l'intégration ESG.
- Le Compartiment investit au moins 75 % de son actif net dans des actions cotées du monde entier émises par des sociétés considérées par le Gestionnaire Financier par Délégation comme pouvant bénéficier de leur position de leader mondial ou local sur leur marché respectif et opérant dans le thème du sport.
 - Le Compartiment n'est soumis à aucune contrainte en termes de région géographique, de capitalisation boursière et de devise. Le risque de change peut atteindre un maximum de 105 % de son actif net.
 - Les investissements du Compartiment dans des actions chinoises peuvent inclure des actions « A » éligibles via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et/ou Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.
 - Le Compartiment peut investir jusqu'à 75 % de ses actifs dans des sociétés de petite et moyenne capitalisations. L'exposition aux marchés des actions sera comprise entre 75 % et 105 % de son actif net.
 - Le Gestionnaire Financier par Délégation ne peut pas investir dans des titres de créance High Yield « titres à haut rendement » ou ayant une notation équivalente conformément à l'analyse du Gestionnaire Financier par Délégation.
 - Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des organismes de placement collectif.
- Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.
- Les Catégories d'actions couvertes, le cas échéant, s'attachent à couvrir la valeur liquidative contre les fluctuations entre la Devise de Référence du Compartiment et la devise de couverture concernée d'une Catégorie d'actions.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg avant 13h30.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le Compartiment est classé niveau 6 sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement du fait de son exposition aux marchés d'actions internationales.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Risque plus élevé Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

Le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM peut être amené à supporter pour vendre certains titres faisant l'objet d'une demande insuffisante sur le marché.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section \ast Principaux risques \ast du Prospectus.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année :	
Frais courants	1,70 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
Commission de performance	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Dans la mesure où la performance de la catégorie d'actions ne peut pas être mesurée sur un exercice complet, le montant des frais courants est une estimation. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSÉES

■ Le Compartiment a été créé en 2021.

- La Catégorie d'actions R/A (EUR) a été créée en 2021.
- Devise : euro.

Veuillez noter qu'il n'y a pas de performances sur une année civile complète disponibles pour cette catégorie d'actions.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués; dès lors, les droits des investisseurs et des créditeurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité : Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.